

**Communiqué de presse**  
**La disparition imminente de l'étang Saint-Louis**

**Contact presse** : Vincent RAYMOND, Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes  
vincent.raymond@espaces-naturels.fr – 04 75 36 32 30

L'étang Saint-Louis, situé sur la commune de Suze-la-Rousse (Drôme), est considéré comme un haut lieu de biodiversité (habitats d'espèces rares et menacées) et une des rares zones humides dans ce contexte méditerranéen. Cet espace naturel remarquable a ainsi bénéficié par sa topographie particulière de l'affleurement d'une nappe d'eau pour son alimentation hydraulique (aquifère du Coniacien).

Les acteurs locaux se sont mobilisés autour de ce site pendant de nombreuses années pour la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale à travers la mise en œuvre de plusieurs actions et suivis. Ce marais a également été intégré au site Natura 2000 « Sables du Tricastin », gage d'une reconnaissance environnementale accrue et permettant de bénéficier d'actions via l'animation actuelle du site par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Toutefois, les observations des dernières années ont mis en évidence un déficit en eau croissant (absence d'eau en surface, baisse de la nappe, accumulation de la végétation, fermeture du milieu...), et donc un marais qui s'assèche et s'appauvrit.

Face à ces constats, une étude spécifique sur le fonctionnement hydrologique de l'Etang Saint-Louis a été menée par le cabinet ICEA durant la période 2017/2018, avec le soutien de l'Agence de l'eau et de l'Etat, afin d'en améliorer les connaissances et de définir des modalités de gestion permettant de pérenniser cet espace naturel majeur du département.

**Les résultats sont sans appel et alarmant : l'étang Saint-Louis ne sera probablement plus jamais en eau du fait des phénomènes en cause.**

En effet, la diminution de l'alimentation en eau du marais est due à la combinaison de :

- l'anthropisation des milieux dans la zone de l'étang mais également à une échelle plus large (drainages anciens et récents pour l'assèchement des zones humides, multiplication des prélèvements dans la nappe, imperméabilisation des sols et surexploitation des ressources en eau...),
- les évolutions climatiques (déficit pluviométrique constant et progressif ces dernières années, accroissement des périodes de sécheresses...).

Ces phénomènes sont difficilement contrôlables et les opérations locales de restauration du fonctionnement hydraulique sont illusoire pour conserver un marais en eau.

**La disparition imminente de ce marais de grande importance illustre la crise actuelle de biodiversité et est le témoin des effets de l'activité humaine !** Cette « disparition invisible et silencieuse » doit nous faire prendre conscience de la nécessité d'agir et de se mobiliser collectivement et rapidement pour préserver sur le long terme la biodiversité du territoire, mais également la ressource en eau à une échelle globale au regard des enjeux climatiques !

Partenaire technique



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
DRÔME

Programme réalisé avec le soutien de



Photos



Etang Saint-Louis dans les années 2000 (végétation encore ouverte et zone en eau) – LPO



Etang Saint-Louis aujourd'hui (marais assèché et colonisé par la végétation) – CEN RA



Drain proche de l'étang Saint-Louis – ICEA 2017

**En savoir plus : [www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)  
[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)**